Envoyé en préfecture le 13/04/2026
Reçu en préfecture le 13/04/2026
Publié le
ID : 035-213501257-20260402-2026_41-DE

COMMUNE DE LA GUERCHE DE BRETAGNE

EXTRAIT du REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS

N° 2026 - 41

Nombre de conseillers municipaux en exercice :	**27**
Quorum :	**14**
Présents :	**26**
Représentés :	**01**
Votants :	**27**
Date de la convocation : 26 mars 2026	**Date de l'affichage :** 26 mars 2026

L'an deux mil vingt-six, le deux avril à vingt heures trente, le conseil municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la mairie de La Guerche-de-Bretagne, sous la présidence de Monsieur Antoine GEFFRAY, Maire.

Présents : Antoine GEFFRAY, Maire – Katia BONNANT – Daniel FEVRIER – Sandrine DYLIS – Olivier DESPREZ – Carole LEGUENET – Sébastien LAMY, adjoints – Thérèse SAUDRAIS – Brigitte GARDAN – Laurence POIRIER – Dominique MARION – Yannick BESNARD – Thierry BARRON – Marc LEBOISNE – Nadine BACHELIN – Véronique BRASSIER – Marie-Claire MORLIER – Idrys CLARAC – Anne TAILLANDIER – Nicolas POIRIER – Lionel COSSON – Madeleine VIEL – Guillaume CHANTREL – Angélique NOBLANC – Maxime ROCHETTE – Clément VAN CAUTEREN -

Excusée : Christine FREIN pouvoir à Carole LEGUENET -

Clément VAN CAUTEREN a élu secrétaire de séance.

Objet de la délibération : CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS) : ELECTION DES MEMBRES – (Nomenclature : 5.3) -

Vu le Code général des collectivités territoriales,
Vu le Code de l'action sociale et des familles, et notamment ses articles L 123-6, et R 123-7 à R 123-15,
Vu la délibération du conseil municipal n° 2026 - 40 fixant le nombre de membres du conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale à 15,
Considérant que le président du CCAS est de droit le Maire.
Considérant que le CCAS est composé des membres élus en son sein à la représentation proportionnelle par le conseil municipal ainsi que des membres nommés, par le maire parmi les personnes participant à des actions de prévention, d'animation ou de développement social menées dans la commune ou les communes considérées.

La liste de candidats suivante a été présentée par des conseillers municipaux : Mmes Sandrine DYLIS, Brigitte GARDAN, Thérèse SAUDRAIS, Laurence POIRIER, Katia BONNANT, Madeleine VIEL et M. Daniel FEVRIER.

2, rue du Cheval Blanc – 35130 LA GUERCHE DE BRETAGNE
02 99 96 21 09
E-mail : mairie@laguerchedebretagne.fr

Envoyé en préfecture le 13/04/2026
Reçu en préfecture le 13/04/2026
Publié le
ID : 035-213501257-20260402-2026_41-DE

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'UNANIMITÉ,

- ***DÉCIDE de procéder à cette élection au scrutin public,***
- ***ÉLIT Mmes Sandrine DYLIS, Brigitte GARDAN, Thérèse SAUDRAIS, Laurence POIRIER, Katia BONNANT, Madeleine VIEL et M. Daniel FEVRIER en qualité de membres du conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale.***

Fait à La Guerche de Bretagne,
Le 8 avril 2026

Clément VAN CAUTEREN
Secrétaire de séance

Antoine GEFFRAY
Maire

MAIRIE DE LA GUERCHE DE BRETAGNE 35130

Certifié exécutoire par le Maire,
Compte tenu de la réception en Préfecture le
Et de la publication ou notification le

2, rue du Cheval Blanc – 35130 LA GUERCHE DE BRETAGNE
02 99 96 21 09
E-mail : mairie@laguerchedebretagne.fr